

DECRET D/2014/ 171 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES
AU MINISTERE DELEGUE DES GUINEENS DE L'ETRANGER

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/029/an du 31 décembre 2001 Portant Principes Fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des Services Publics ;

Vu le Décret D/2014/019/PRG/SGG du 18 Janvier 2014, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2014/020/PRG/SGG du 20 Janvier 2014 portant Structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2014/021/PRG/SGG/ du 20 Janvier 2014, portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

DECRETE

ARTICLE 1er : Les cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. **Secrétaire Général** : Monsieur Séverin KOUROUMA, précédemment Conseiller chargé de Mission à la Présidence de la République ;
2. **Chef de Cabinet** : Madame Aminata CAMARA, confirmé ;
3. **Conseiller Juridique** : Monsieur Mohamed Sidibé, précédemment Chef de Division à la Direction des Investissements et Projets des Guinéens de l'Extérieur ;
4. **Conseiller chargé des Questions Economiques** : Madame Fatoumata THIAM, confirmée ;
5. **Conseiller chargé des Questions Migratoires** : Monsieur Ahmed Sékou COUMBASSA, précédemment Directeur National des Affaires Sociales et Culturelles ;

6. Conseiller chargé de Mission : Monsieur Mamadou Saïtiou BARRY, précédemment Directeur Adjoint World Education ;
7. Attaché de Cabinet : Monsieur Mohamed SACKO, confirmé ;
8. Directeur National de l'Appui à l'Investissement et aux Projets des Guinéens de l'Etranger : Monsieur Mohamed Bamba CAMARA, confirmé ;
9. Directeur National Adjoint de l'Appui à l'Investissement et aux Projets des Guinéens de l'Etranger : Madame Fatoumata CONTE, Cadre de Banque;
10. Directeur National des Affaires Sociales et Culturelles : Monsieur Aboubacar DIALLO, Economiste ;
11. Directeur National Adjoint des Affaires Sociales et Culturelles : Monsieur Ansoumane Adios CONDE, Juriste ;
12. Directeur Statistique et Prospective des Guinéens de l'Etranger : Monsieur Alpha Oumar Mosquée DIALLO, précédemment en service à la Direction des Investissements et Projets ;
13. Directeur Service d'Appui à la Promotion des Logements des Guinéens de l'Etranger: Dr Sékou GROVOGUI, précédemment Chef de Division dans ledit Service;
14. Directeur Communication : Monsieur Jacques KOUROUMA, Consultant en Communication.

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

23 JUL. 2014
Conakry, le.....



PROFESSEUR ALPHA CONDE